

REPUBLIQUE DU DAHOMY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°73-333 du 17 octobre 1973

portant nomination du Directeur Général,
du Directeur Général Adjoint, des Direc-
teurs et Chefs des Services de l'Institut
National de la Statistique et de l'Analy-
se Economique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'Ordonnance N°73-72 du 16 octobre 1973, portant création du Conseil
National de la Statistique et de ses organes pour le développement et
la centralisation de l'activité statistique au niveau de l'Etat ;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouverne-
ment et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui
l'a complété ;
Sur proposition de la Haute Autorité chargée du Plan ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Mr Simon Ifèdè OGOUA, Ingénieur Statisticien Economiste,
est nommé Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et
de l'Analyse Economique.

Article 2 - Mr Antoine Babatoundé HOUEHOUGBE, Ingénieur Statisticien E-
conomiste, est nommé Directeur Général Adjoint de l'Institut National de
la Statistique et de l'Analyse Economique et Directeur des Etudes et
Synthèses Economiques et Financières.

Article 3 - Mr Samuel Esaïe ELEGBE, Ingénieur des Travaux Statistiques,
est nommé Directeur par intérim des Statistiques Démographiques et So-
ciales.

Article 4 - Mr Azaria FAKOREDE, Ingénieur des Travaux Statistiques, est
nommé Directeur par intérim des Statistiques de Production et de l'Em-
ploi.

Article 5 - Mr Christian AVOGNON, Agent d'Administration Auxiliaire, est
nommé Directeur par intérim des Echanges et de l'Informatique.

.../...

Article 6 - Mr Paul AKPONA, Adjoint Technique de la Statistique, est nommé par intérim Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique de l'Ouémé, à Porto-Novo.

Article 7 - Mr Danien Assé ZOUNON, Ingénieur des Travaux Statistiques, est nommé Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique de l'Atlantique, à Cotonou.

Article 8 - Mr Alphonse METODAKOU, Adjoint Technique de la Statistique, est nommé par intérim Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Mono, à Lokossa.

Article 9 - Mr Nicolas Dossou TOSSAH, Adjoint Technique de la Statistique Auxiliaire, est nommé par intérim Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Zou, à Abomey.

Article 10 - Mr Emmanuel AMOUSSOU, Ingénieur des Travaux Statistiques, est nommé Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Borgou, à Parakou.

Article 11 - Mr Raphiou Saïbou SANNY, Adjoint Technique de la Statistique Auxiliaire, est nommé par intérim Chef du Service Départemental de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique de l'Atacora, à Natitingou.

Article 12 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 17 octobre 1973

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREMKOU

pour le Ministre de l'Economie et des
Finances absent, le Ministre de l'In-
térieur et de la Sécurité, chargé de
l'intérim,

Capitaine Michel AIKPE

Ampliations : PR 8 CS 6 SPD 2
INSAE 15 Ministères 11 SSM 11
DGP 4 ONS 4 Intéressés 11 SGG 4
Préfets 6 DAI 1 DGAJL 2 IAA 1
DCCT-IGF-CNI-Gde Ch.4 Trésor 4
DGF 2 DB-CF-DC-Solde 4 DI 8 DP4
JORD 1